

<p>Incidence des régulations de l'action sociale et médico-sociale sur la diversité des organisations : Et si la forme tuait le fond ?</p>

« ...fond et forme sont le même fait de vie. »
Victor Hugo, Utilité du beau,
Proses philosophiques, 1860-65

APPEL A CONTRIBUTION DES ADHERENTS DU GNDA

Le déroulé de nos journées d'étude en région reposera sur trois temps forts :

- Deux interventions qui esquisseront le paysage technique dans lequel évoluent les associations en articulant la dimension du droit et celle de la vie associative ;
- Trois interventions de commanditaires aux associations : Département, Agence Régionale de Santé et collectivité territoriale ;
- Des interventions de responsables associatifs portant témoignage de leur manière de procéder dans le contexte exposé dans le texte inducteur des journées.

C'est pour ce temps, situé le jeudi 5 octobre après-midi, qu'il est fait appel aux contributions de membres du GNDA.

Comme l'indique le texte inducteur, il s'agit d'analyser le « *lien entre les modes de régulation mis en œuvre dans le champ de l'action sociale et médico-sociale et les conséquences sur les pratiques et les organisations afin d'en tirer profit pour l'action.* »

Dans une visée résolument stratégique et constructive, l'appel à contribution porte sur l'exposé, par des directeurs(trices) généraux(ales), de « *stratégies à mettre en œuvre pour préserver la diversité des références théoriques et des modes d'organisation et, par voie de conséquence, la capacité créatrice des associations d'action sociale.* »

Il est attendu la présentation d'une situation (innovation, création, réponse à un appel à projet ou un appel d'offre, conformation à une exigence technique, introduction d'un nouvel outil technique, etc.) qui a été l'occasion de préserver, voire de renforcer, le projet associatif dans sa spécificité.

Autrement dit, les témoignages exposeront un exemple réussi où la « forme » n'a pas « tué le fond ». De plus, ces témoignages tenteront d'analyser les conditions de cette réussite.

Mode opératoire :

- Avant le 15 mars 2017 : les volontaires adressent un résumé de leur projet de contribution (10 lignes) à alba.alain@gmail.com ;
- Le 23 mars: la commission technique valide les propositions de contributions et en informe les volontaires ;
- Pour le 5 octobre : les contributeurs préparent une présentation de 30mn maximum ;
- Le 5 octobre : ils exposent leur témoignage et remettent le texte écrit de leur contribution pour la publication des actes des journées dans « La Lettre du GNDA ».